

DECRET N° 96-321 du 06 Août 1996

Portant nomination au Ministère du Plan,  
de la Restructuration Economique et de la  
Promotion de l'Emploi.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- SUR Proposition du Ministre du Plan , de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 Juillet 1996,

D E C R E T E

Article 1er. - Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi :

- Conseiller Technique chargé des dossiers Organisations Non Gouvernementales et Associations diverses de la Société Civile : Madame Mamata BAKO BOUKARI, épouse DJAOUGA.
- Conseiller Technique auprès du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi, notamment pour la préparation et le suivi de la Conférence Economique Nationale : Monsieur Désiré Olivier AGBOTON.
- Directeur Départemental du Plan, de la Statistique et de la Promotion de l'Emploi du Mono : Monsieur François Edouard BANKOLE.

.../...

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

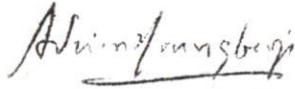
Fait à COTONOU, le 06 Août 1996

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions,



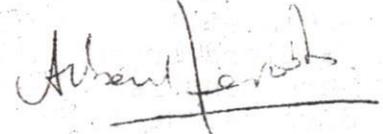
Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH.-

Le Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi,



Albert TEVOEDJRE.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2.CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MPREPE 4  
AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3  
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 3  
JORB 1.-